

Direction des ressources humaines
du ministère de la Défense
Service de l'action sociale des armées

N° 01/2023
Recto

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE L'AIDE FINANCIÈRE À LA LOCATION

À adresser à Igesa – Direction des prêts et des actions sociales – Caserne Saint Joseph BP 190 – 20293
BASTIA CEDEX

Demande formulée par ⁽¹⁾ **Ressortissant** **Conjoint survivant** ⁽²⁾ **Ancien conjoint** ⁽³⁾
 Tuteur **Orphelin majeur** ⁽⁴⁾

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RESSORTISSANT (*renseignements obligatoires*)

Catégorie de ressortissant ⁽⁵⁾ :

Civilité ⁽¹⁾ : Mme M

NOM : NOM de naissance :

Prénom(s) :

Né(e) le : à :

Adresse ⁽⁶⁾ :

Code postal ou Pays ⁽⁶⁾ : Commune ⁽⁶⁾ :

Téléphone ⁽⁶⁾ :

Adresse électronique ⁽⁶⁾ :

Situation familiale ⁽¹⁾ :

- Personne vivant seule : Célibataire Séparé(e) Divorcé(e) Veuf (ve)

- En couple : Marié(e) Pacsé(e) En concubinage

Autorité d'emploi ⁽¹⁾ :

AIR ET ESPACE DGA EMA GENDARMERIE MARINE

SERVICE RATTACHÉ AU MINISTRE SGA TERRE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU ORGANISME SOUS CONVENTION ⁽⁷⁾ :

Catégorie hiérarchique ⁽¹⁾ :

- Civil : Catégorie A Catégorie B Catégorie C Contractuel Ouvrier de l'État Autre

- Militaire : Officier Sous-officier Militaire du rang

Précision militaire ⁽¹⁾ : De carrière Sous contrat

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'AYANT DROIT (CONJOINT SURVIVANT, ANCIEN CONJOINT, TUTEUR OU ORPHELIN MAJEUR (si coché)Civilité ⁽¹⁾ : Mme M

NOM : NOM de naissance :

Prénom(s) :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code postal ou Pays : Commune :

Adresse électronique :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA DEMANDE

Date de prise d'effet de la mutation prononcée dans le cadre des transformations :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENTANCIEN LOGEMENT

Montant du loyer net (hors charges locatives) :

Montant de l'ancienne MICM (si vous êtes militaire, cette information est obligatoire) :

NOUVEAU LOGEMENT

Montant du loyer net (hors charges locatives) :

Montant de la nouvelle MICM (si vous êtes militaire, cette information est obligatoire) :

Je souhaite que la décision d'attribution ou de refus d'attribution de ma demande d'aide financière à la location me soit adressée :

 Par voie postale **ou** Par courriel à l'adresse électronique sus mentionnée**DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre d'une application dénommée « e-social des armées » mise en œuvre par Igesa dans le but d'instruire et d'attribuer des prestations et des prêts de l'action sociale des armées au profit des ressortissants du ministère des armées et de leurs ayant-droits. Ce traitement, dont le responsable est le directeur des ressources humaines du ministère de la défense, est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public, en vertu des dispositions du décret n° 2007-51 du 11 janvier 2007 modifié relatif à l'action sociale des armées. Le directeur des affaires juridiques assure la fonction de délégué à la protection des données pour le ministère des armées (daj.delegue.fct@intradef.gouv.fr).

Peuvent être destinataires de vos données et des pièces justificatives transmises, à raison de leurs attributions respectives et du besoin d'en connaître, les agents d'Igesa.

Vos données sont conservées pendant deux ans après la dernière intervention sur votre dossier. Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation du traitement vous concernant.

Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au délégué de la protection des données d'Igesa par courriel à l'adresse: dpo@igesa.fr, ou par courrier à l'adresse: Igesa, à l'attention du Délégué à la protection des données, Caserne Saint Joseph BP 190 -20293 Bastia Cedex.

Si vous estimez, que vos droits en matière de protection des données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL par voie électronique (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>) ou par courrier postal.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR.

Je soussigné(e),

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus et des pièces justificatives fournies ;
- reconnais avoir été informé(e) que les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dans le « *e-social des armées* » destiné à l'usage interne de l'organisme chargé de l'instruction et du paiement des prestations.
- sollicite le bénéfice de la prestation sus-indiquée.

Ladite aide sera versée sur le compte bancaire suivant (**Joindre un RIB ou RIP**) :

[_____ IBAN _____] [_____ BIC _____]

Nom et adresse de la banque si à l'étranger :

Fait à, le

Signature

- (1) Cocher la ou les case(s) utile(s).
- (2) Conjoint, partenaire lié par un PACS ou concubin, survivant, n'ayant pas repris de vie commune.
- (3) Ancien conjoint, partenaire lié par un PACS ou concubin n'ayant pas repris de vie commune.
- (4) De père et de mère.
- (5) Militaire de carrière ou servant en vertu d'un contrat - fonctionnaire relevant du ministère des armées - ouvrier de l'État relevant du ministère des armées - agent contractuel de droit public ou de droit privé relevant du ministère des armées - personnel civil ou militaire employé par un établissement public placé sous tutelle du ministère des armées, lorsqu'une convention est conclue entre le ministère des armées et l'établissement public.
- (6) Ne pas remplir si la demande n'est pas formulée par le ressortissant.
- (7) Indiquer obligatoirement et clairement le nom de l'établissement ou de l'organisme.

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE.**Pièces jointes dans tous les cas**

- Justificatif de votre qualité de ressortissant (avis de mutation ou arrêté d'affectation ou décision de changement d'affectation précisant que la mutation est liée à une mesure de transformation ouvrant droits aux indemnités de mobilités prévues par le plan d'accompagnement des transformations et mentionnant expressément la date d'affectation ou, à défaut, une attestation de l'employeur, fournie en complément, mentionnant cette même date).
- Trois dernières quittances de loyer réglées au titre de l'ancien domicile faisant apparaître le montant du loyer.
- Première quittance de loyer réglée au titre du nouveau domicile faisant apparaître le montant du loyer.
- Bulletin de solde de l'ancienne affectation justifiant du montant de la MICM (Majoration de l'Indemnité pour Charges Militaires) perçue.
- Bulletin de solde de la nouvelle affectation justifiant du montant de la MICM perçue.
- Justificatif permettant de distinguer le montant net des loyers du montant des charges locatives si l'information n'apparaît pas sur les quittances de loyer (copie du bail ou attestation du propriétaire).
- Justificatif de situation familiale (acte de mariage, déclaration de PACS, justificatif de vie en concubinage ou livret de famille le cas échéant).
- Si l'enfant d'agent de l'Etat est orphelin mineur de père et de mère, copie de la décision de justice attribuant sa garde au tuteur légal.
- En cas décès d'un ressortissant vivant en concubinage, le concubin survivant doit joindre : déclaration de concubinage ou justificatifs de vie commune et acte de décès du ressortissant.
- Relevé d'identité bancaire ou postal du compte bancaire sur lequel la prestation sera versée.